



Aix en Provence

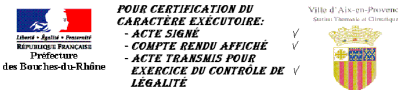
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-416**

Séance publique du

3 novembre 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141103-53418-DE-1-1_0
Date de signature : 04/11/2014
Date de réception : mercredi 5 novembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT POUR LE HANDICAP

Le 3 novembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 28/10/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Odile BONTHOUX à Monsieur Jules SUSINI, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Jean-Jacques POLITANO à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Madame Sylvaine DI CARO.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Claude MAINA donne lecture du rapport ci-joint.



12.07

Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 NOVEMBRE 2014

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Monsieur Claude MAINA

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT POUR LE HANDICAP- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre du soutien apporté par les différentes associations et clubs aux personnes en situation de handicap, la Ville d'Aix-en-Provence apporte sa contribution sous forme de subventions de fonctionnement et exceptionnelles.

Ces dotations participent à la continuité des actions menées tout au long de l'année.

Afin de maintenir ces activités, je vous propose d'octroyer à chaque association ou club listés en annexe les subventions suivantes.

Ces demandes ont été validées en date du 6 octobre 2014.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à ces associations les subventions de fonctionnement ou exceptionnelles pour l'année 2014, telles que présentées dans le tableau ci-après,

- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de (7 500,00 €) sept mille cinq cent euros sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire **92521 6574 1777 (Aide sociale aux personnes handicapées, subventions de fonctionnement) qui présente les disponibilités suffisantes.**

- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de (600,00 €) six cent Euros sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire **92521 6574 1404 (Aide sociale aux personnes handicapées, subventions de fonctionnement)** qui présente les disponibilités suffisantes.

- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de (1 300,00 €) mille trois cent Euros sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire **92521 6748 1777 (Aide sociale aux personnes handicapées, subventions exceptionnelles)** qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2014-416 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT POUR LE HANDICAP-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 06/11/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)



Aix en Provence

LA VILLE

Direction Générale Adjointe des Services

Qualité de Vie

Direction Petite Enfance & Solidarités

Mission Solidarité Handicap

AIDE SOCIALE AUX PERSONNES HANDICAPÉES ADULTES

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS 2014

Ligne budgétaire : 92521 6574 1777							
N° Tiers	Noms Associations	2 012	2013	Proposition 2014	Convention	Objet	
42198	A.F.T.C.- Association des familles des traumatisés crâniens	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	néant	Défense de l'ensemble des intérêts matériels et moraux des victimes de traumatismes crâniens	
26593	A.H.- Aix Handisport	0,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	néant	Offrir aux personnes handicapées la possibilité de pratiquer des sports de plein air	
60609	S.B.- Spina Bifida	0,00 €	300,00 €	300,00 €	néant	Regrouper les familles concernées par une incontinence sphinctérienne, leur apporter des informations et des conseils	
45832	A.A.V. – Atelier Airelles Vidéo	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	néant	Initiation des personnes handicapées à l'audiovisuel	
	TOTAL	4 000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €			

Ligne budgétaire : 92521 6574 1404							
N° Tiers	Noms Associations	2012	2013	Proposition 2014	Convention	Objet	
48970	T.21 – Trisomie 21 BdR	600,00 €	600,00 €	600,00 €	néant	Aide à l'insertion sociale des personnes trisomiques	
	TOTAL	600,00 €	600,00 €	600,00 €			

Ligne budgétaire : 9251 6748 1777							
N° Tiers	Noms Associations	2012	2013	Proposition 2014	Convention	Objet	
45832	A.A.V. – Atelier Airelles Vidéo	0,00 €	9 000,00 €	1 300,00 €	néant	Festival de courts metrage "Rencontres Festi-handivalide" / Ateliers adaptés aux personnes en situation de handicap	
	TOTAL	0,00 €	9 000,00 €	1 300,00 €			